

**Table des matières :**

1. Edito
2. Référendum sur l'eau
3. Elections communales 2008
4. PAL
5. Déchetterie
6. Environnement, énergie, économie, informations
7. Prix du mérite
8. Complexe scolaire et halle polyvalente
9. Nouvelle zone à bâtir
10. Permis de construire
11. Conclusion

Edito

Avec les cerises, voici venu le temps des vacances annuelles. Chaque année à pareille époque, il faut se hâter de terminer les tâches en cours et déjà se préparer à bien reprendre ses affaires et son travail après les vacances d'été.

C'est une période difficile et il faut de la motivation et de la concentration pour réaliser tout ce que l'on doit terminer avant la pause estivale.

Et pourtant, ce temps devrait permettre le ressourcement intérieur, le repos du corps et de l'esprit. Alors comment faire pour atteindre ces buts si proches, mais finalement si éloignés...

Chacune et chacun devraient trouver, durant cette période, sa façon toute personnelle de passer ce cap de manière réussie. A nous d'imaginer une tactique faite à notre personnalité et à notre corps. Sans oublier, bien sûr, de choyer notre famille.

Je vous souhaite dans tous les cas, ainsi que le conseil communal qui s'associe à ces vœux, de passer un bel été afin que vous gagniez, chacune et chacun à votre façon, un temps de paix et de bien-être mérités.

Bon repos, profitez de votre temps libre pour échanger des moments avec votre entourage, vos proches, vos amis, bref tous ceux qui ont besoin de votre sourire, de votre appui et de votre reconnaissance. A très bientôt et bonnes vacances !

Claude Schaffter, maire

Référendum communal sur l'eau

Contrairement à ce qui a été écrit dans la presse régionale, la commune de Montfaucon n'a pas engagé le processus de vote en assemblée communale pour un référendum populaire sur la nouvelle loi sur l'eau.

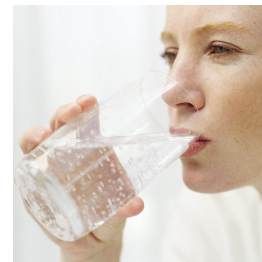
Cette loi a passé en deuxième lecture au Parlement jurassien avec certaines modifications qui vont notamment induire une nouvelle taxe sur la consommation d'eau de 40 centimes par m³ d'eau consommée. Cette taxe va coûter aux citoyens montfalconnais une somme globale de Fr. 24'000.- environ par année.

Le conseil communal est partagé sur la question de cette loi, car d'un côté nous avons besoin d'une vision à long terme pour une protection efficace de l'eau, bien public de grande importance pour les générations futures, mais d'un autre côté cette loi induira un nouvel impôt déguisé qui devrait favoriser les communes qui n'ont pas investi suffisamment dans leurs réseaux d'eau ces trois ou quatre dernières décennies.

De plus, il y a aussi un risque que l'on « déresponsabilise » les communautés publiques avec cette loi, car l'Etat aura une sorte de main mise sur la gestion de l'eau. Alors laissons libre choix aux citoyennes et citoyens de voter en leur âme et conscience sur cette question.

L'été sera chaud !... Alors n'oubliez pas tout de même de boire beaucoup d'eau...

Claude Schaffter, maire



***Elections communales 2008***

Pour le conseil communal et les commissions communales en exercice, l'automne marquera la fin de la législature 2005-2008. Cet exercice ne ressemblera pas aux autres fois.

En effet, après 3 ans et demi de travail des autorités actuelles, il est déjà temps de penser à préparer la prochaine législature et les élections qui en découleront.

Les élections communales de cet automne auront ceci de particulier qu'elles induiront une élection d'un homme ou d'une femme comme président (e) des assemblées, vice-président (e) des assemblées et du (de la) maire par l'ensemble des électrices et électeurs de la nouvelle entité communale composée des villages de Montfaucon et de Montfavergier.

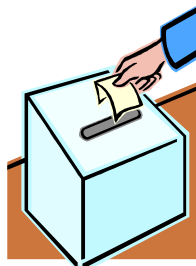
Parmi les six conseillers communaux à élire, 1 conseiller sera élu par le village de Montfavergier et cinq autres par le village de Montfaucon. Ce dispositif sera abandonné lors de la législature suivante.

Il est à noter aussi que les membres des commissions communales en place actuellement devront attendre le début de l'année avant d'être nommé par le nouveau conseil communal qui officiera dès le 1^{er} janvier 2009. Nous leur demandons donc un peu de patience et de tolérance.

Nous profitons de ce journal pour lancer un appel tout particulier à toute personne de bonne volonté qui souhaite s'investir dans la communauté publique et son fonctionnement.

Toute personne intéressée est invitée à y réfléchir. Le sort de notre commune et de son avenir en dépend. Des informations sur ces élections seront organisées en automne, alors pensez-y, le temps des vacances est idéal pour se décider.

Claude Schaffter, maire

***PAL***

Par publication dans le Journal Officiel du 18 juin 2008 et avec l'approbation du Service de l'Aménagement du Territoire (SAT), le conseil communal a mis le point final au dossier de la révision du plan d'aménagement local. Le nouveau plan de zones et le nouveau règlement communal sur les constructions sont donc entrés officiellement en vigueur. Ce dossier, ouvert en avril 2003, trouve enfin son épilogue. Un grand merci à la population pour sa participation active à ce projet, au bureau RWB, porteur du projet et aux membres de la commission communale nommés à cet effet.



Didier Aubry

Déchetterie**Récupération des capsules de café Nespresso**

Depuis quelques semaines, nous offrons la possibilité aux consommateurs de café en capsules « Nespresso » de récupérer les déchets. Un container pour cet usage spécifique est à votre disposition sous l'abri de la déchetterie « Chez Amez ». Un maillon de plus dans la chaîne du recyclage de nos déchets ménagers que les amateurs de café sauront apprécier à sa juste valeur.



Didier Aubry

**Benne pour le fer et l'aluminium**

Devant l'augmentation constante des déchets ferreux (métal et alu), nous avons créé un nouveau container pour la récupération des déchets ménagers en fer et en alu. Cette nouvelle benne a été installée sur la place « Chez Amez » et présente la même structure que les anciens containers à verre. Repeint avec des couleurs blanches et grises, ce récupérateur vous permet d'y déposer vos déchets métalliques. Merci de respecter l'affectation prévue pour ce container.



Didier Aubry

Environnement, énergie, économie, informations

Pour tous nos amis internautes, nous nous permettons de vous recommander de faire une visite très instructive sur le site de la maison de l'environnement en tapant l'adresse suivante : www.energie-environnement.ch. En cliquant ou en passant sur les objets, découvrez mille gestes utiles pour économiser l'énergie et préserver votre cadre de vie.

Vous y apprendrez, entre autre, que :

- Un robinet qui perd une goutte d'eau toute les secondes équivaut à 6'500 litres en une année, soit 100 douches...
- Pour bouillir des pommes de terre dans une casserole de 1,5 lt, vous utilisez 750 watts, alors que si cette même casserole a un couvercle, la consommation baisse à 190 watts, soit près de 4 fois moins...

Didier Aubry

**Prix du mérite**

Cette année encore, c'est une jeune femme qui a reçu la reconnaissance citoyenne du village. Christine Lab, Titine pour les intimes, pleine d'énergie, active tant dans les sociétés, que dans plusieurs commissions communales, s'est particulièrement distinguée, avec la société d'embellissement, dans l'organisation de la magnifique Fête d'accueil des "Montfaucon d'ici et d'ailleurs". C'est donc pour son enthousiasme communicatif, sa persévérance et sa générosité, en un mot son engagement important au sein de notre commune, que nous l'avons reconnue. Qu'elle soit remerciée pour son engouement et ses initiatives pour embellir notre village et œuvrer à la cohésion de ses citoyens.

Josette Bueche

**Complexe scolaire et halle polyvalente**

Lors de notre dernier « Infos communes », nous vous avons donné quelques informations concernant la rénovation complète du complexe scolaire et la transformation de la halle de gymnastique en halle polyvalente.

L'assemblée du 25 février 2008 ayant accepté le crédit de Fr. 28'000.— pour l'étude d'un avant-projet, une commission a été créée et est composée de :

Commune	Schaffter Claude
Commune	Todeschini Giovanni
Commune	Farine Bernard
Concierge	Chevillat Gilbert
Enseignant	Landry Lisette
Commission d'école	Affolter Daniel
U.D.S.	Brülhart Mélina
U.D.S.	Miserez Laurence
ADA Sàrl architectes	Ruch Pierre

Toutes idées ou propositions constructives sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous contacter.

Bernard Farine

***Nouvelle zone à bâtir***

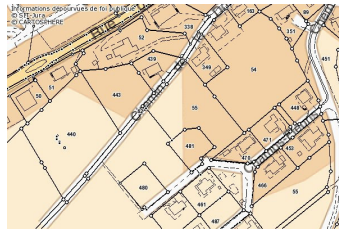
L'extension de la nouvelle zone devait impérativement passer par l'acceptation du plan d'aménagement local (PAL).

Cette étape importante a été franchie le 25 février 2008 où l'assemblée a accepté le plan de zone et le règlement sur les constructions ainsi que l'achat d'une portion de terrain d'environ 4650 m².

Aujourd'hui le plan spécial est en préparation et sera envoyé au Service de l'Aménagement du Territoire (SAT) début septembre.

Même si les délais deviennent très courts, nous espérons toutefois passer en assemblée cet automne le crédit nécessaire à la viabilisation d'une douzaine de nouvelles parcelles.

Bernard Farine

***Permis de construire***

Depuis le début de l'année 2008, les demandes de permis de construire suivantes ont été traitées :

1. Rebetz André
- Transformations du bâtiment n° 68 pour un 2^{ème} logement.
2. Izzo Silvio
- Construction d'une maison familiale.
3. Froidevaux Bernard
- Agrandissement de la remise n° 15A et pose de panneaux photovoltaïques.
4. Marchand René
- Agrandissement du chalet n° 37C.
5. Tanner Christian
- Ouverture d'une fenêtre et pose d'un canal de cheminée extérieur en façade Nord du bâtiment n° 32.

6. Aubry Sylvie
- Transformations du pan Ouest, construction d'un corps de toiture à 2 pans au bâtiment n° 82.
7. Giorgio Massimo et Laetitia
- Construction d'une maison familiale.
8. Farine Clément
- Construction d'un coupe-vent au bâtiment n° 28.
9. Affolter Jean-Michel et Villat Françoise
- Construction d'une maison familiale.
10. Métille Julien et Séverine
- Construction d'une maison familiale.
11. Equetec SA
- Construction d'un manège.
12. Equetec SA
- Construction d'une écurie et d'enclos extérieurs.
13. Miguel Danid et Isabelle
- Construction d'une maison familiale.
14. Aubry Sylvie
- Installation de 2 paraboles au bâtiment n° 82.
15. Schaffter Malou et Claude
- Construction d'un garage/remise avec liaison couverte au bâtiment n° 2 et déconstruction de la remise n° 2A.

Secrétariat communal

Conclusion

Le Conseil communal vous remercie de votre bienveillance et vous donne rendez-vous pour le prochain numéro d'« Infos communes ». Dans l'intervalle, il vous souhaite d'excellentes vacances.

